

REUNION CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 FEVRIER 2009 à 20H30

\*\*\*

**PRESENTS** : Mrs Gilbert FRONTY, Henri PEYRAT, Jean Baptiste PEYRAT, Thierry POUZAUD, Jean CHAMINAND, Jean LESCURE, Jean Louis LASCAUX, Serge DANDALET, Carlos DE ALMEIDA, Daniel REYNIER, Mmes Danielle FAUCON, Patricia BAYARD, Christiane CAMUS, Danielle CHAUZAT, Claire CARTET, Aurélie CASSAGNE, Agnès DUMOND, Annie MOURNETAS, Fernande JOUBERT, Sylvie PEUCH, Christophe BOULOUX, Michel FERAL.

**EXCUSEE** : Blandine MENANT

**PROCURATIONS** :

Mme Blandine MENANT à Mme Patricia BAYARD.

Secrétaire de séance : Christophe BOULOUX

**Compte rendu de la précédente réunion :**

**Séance du 29 janvier 2009**

*Adopté à l'unanimité*

**Débat d'orientations budgétaires**

Conformément à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Après avoir pris connaissance du rapport du débat d'orientations Budgétaires,  
Après avoir entendu les explications y afférentes,  
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, prend acte que le débat d'orientations budgétaires s'est tenu ce jour tel que prévu à l'article 24 du règlement intérieur.

*Adopté à l'unanimité*

**Approbation des Comptes Administratifs 2008 :**

**\* Budget Principal**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Danielle CHAUZAT, délibérant sur le compte administratif 2008 dressé par Mr FRONTY Gilbert, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT		ENSEMBLE		
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		540 297,59	476 560,93	0,00	476 560,93	540 297,59
Opérations de l'exercice	1 923 785,68	2 674 833,57	1 252 600,21	908 754,52	3 176 385,89	3 583 588,09
TOTAUX	1 923 785,68	3 215 131,16	1 729 161,14	908 754,52	3 652 946,82	4 123 885,68
Résultats de clôture		1 291 345,48	820 406,62			470 938,86
Restes à réaliser			238 204,23	397 900,45	238 204,23	397 900,45
TOTAUX CUMULES	1 923 785,68	3 215 131,16	1 967 365,37	1 306 654,97	3 891 151,05	4 521 786,13
RESULTATS DEFINITIFS		1 291 345,48	-660 710,40			630 635,08

2° - Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à

nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° - Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**\* Budget Logements sociaux :**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Danielle CHAUZAT, délibérant sur le compte administratif 2008 dressé par Mr FRONTY Gilbert, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		915,68		3 344,58	0,00	4 260,26
Opérations de l'exercice	580,26	0,00	4 617,46	39 709,50	5 197,72	39 709,50
TOTAUX	580,26	915,68	4 617,46	43 054,08	5 197,72	43 969,76
Résultats de clôture		335,42		38 436,62	0,00	38 772,04
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	580,26	915,68	4 617,46	43 054,08	5 197,72	43 969,76
RESULTATS DEFINITIFS		335,42		38 436,62		38 772,04

2° - Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° - Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**\* Budget Lotissement :**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Danielle CHAUZAT, délibérant sur le compte administratif 2008 dressé par Mr FRONTY Gilbert, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		31 345,93	98 083,22	0,00	98 083,22	31 345,93
Opérations de l'exercice	98 083,32	98 083,83	98 083,32	98 083,32	196 166,64	196 167,15
TOTAUX	98 083,32	129 429,76	196 166,54	98 083,32	294 249,86	227 513,08
Résultats de clôture		31 346,44		-98 083,22	0,00	-66 736,78
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	98 083,32	129 429,76	196 166,54	98 083,32	294 249,86	227 513,08
RESULTATS DEFINITIFS		31 346,44		-98 083,22		-66 736,78

2° - Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à

nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° - Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

## **Approbation des Comptes de Gestion 2009 :**

### **\* Budget Principal**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2008 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2008,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2007, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la bonne gestion du Receveur.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2008 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

***Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :***

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2008 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **\* Budget Logements Sociaux**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2008 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2008,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2007, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la bonne gestion du Receveur.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2008 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

***Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :***

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2008 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **\* Budget Lotissement**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2008 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2008.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2007, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la bonne gestion du Receveur.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2008 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2008 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **Affectation du Résultat 2008 :**

#### **\* Budget Principal**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2008,

Considérant que toutes les opérations sont normales et régulières,

Statuant sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2008,

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

\* un excédent d'exploitation de : .....1 291 345,48 €

\* déficit d'exploitation de : ..... /

#### **Pour Mémoire**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté

(Report à nouveau).....540 297,59 €

Résultat d'investissement antérieur reporté.....476 560,93 €

#### **Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/08**

- Solde d'exécution de l'exercice.....- 343 845,69 €

- Solde d'exécution cumulé.....- 820 406,62 €

#### **Reste à réaliser au 31/12/08**

- Dépenses d'investissement.....238 204,23 €

- Recettes d'investissement.....397 900,45 €

-----  
Solde 159 696,22 €

#### **Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/08**

Rappel du solde d'exécution cumulé.....- 820 406,62 €

Rappel du solde des restes à réaliser.....159 696,20 €

-----  
Besoin de financement total.....- 660 710,42 €

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Résultat de l'exercice.....	751 047,89 €
Résultat antérieur.....	..540 297,59 €
	-----
Total à affecter.....	1 291 345,48 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

**Affectation**

1°/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (Crédit du compte 1068 sur B.P. 2009).....	...660 710,42 €
2°/ Affectations complémentaires en « Réserves » (Crédit du compte 1068 sur B.P. 2009)	
3°/ Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au B.P. 2007 ligne 002 (Report à nouveau créditeur).....	630 635,06 €
	-----
<b>TOTAL :</b>	<b>1 291 345,48 €</b>

*Adopté à l'unanimité*

**\* Budget Logements Sociaux**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2008, le Comité :

- Considérant que toutes les opérations sont normales et régulières,
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2008,
- Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :
 

- un excédent d'exploitation de :	335,42 €
- un déficit d'exploitation de :	
- Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2008</b>		
POUR MEMOIRE : Prévisions Budgétaires		
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		€
	EXCEDENT	335,42€
RESULTAT AU 31/12/2008	DEFICIT	€
<b>(A) EXCEDENT AU 31/12/2008</b>		€
* Exécution du virement à la section d'investissement		€
* Affectation complémentaire en réserves		€
* Affectation de l'excédent reporté ( Report à nouveau créditeur – fonctionnement )		335,42€
<b>(B) DEFICIT AU 31/12/2008</b>		
* Déficit à reporter		€

*Adopté à l'unanimité*

**\* Budget Lotissement**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2008, le Comité :

- Considérant que toutes les opérations sont normales et régulières,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2008,  
Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :
- |                                   |             |
|-----------------------------------|-------------|
| - un excédent d'exploitation de : | 31 346,44 € |
| - un déficit d'exploitation de :  |             |

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2008		
POUR MEMOIRE : Prévisions Budgétaires		
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		€
	EXCEDENT	31 346,44 €
RESULTAT AU 31/12/2008	DEFICIT	€
EXCEDENT AU 31/12/2008		€
* Exécution du virement à la section d'investissement		€
* Affectation complémentaire en réserves		€
* Affectation de l'excédent reporté		
( report à nouveau créditeur – fonctionnement )		31 346,44€
( B ) DEFICIT AU 31/12/2008		
* Déficit à reporter		€

*Adopté à l'unanimité*

**O.N.F. :**

**Motion :**

Le Conseil Municipal d'Allasac, après avoir pris connaissance de la lettre de la Fédération Nationale des Communes Forestières, après en avoir délibéré et par solidarité avec les dites communes :

- Estime qu'une gestion durable des espaces naturels doit être une œuvre de service public,
- Partage les inquiétudes des personnels quant aux menaces que feraient peser l'abandon des missions de service public de l'ONF,
- Soutient l'action des syndicats des personnels de l'ONF visant à s'opposer aux mesures de suppression d'effectifs, de délocalisation, de fermeture de sites, de fusions de DT et d'Agences et à la suppression d'une gestion forestière basée sur le triage,
- Demande au Président de la FNCOFOR, et également administrateur de l'ONF, de s'opposer à cette restructuration telle qu'elle est présentée.

*Adopté à l'unanimité*

**Informations Conseil Municipal :**

**- SIRTOM :**

Christiane CAMUS donne lecture d'un courrier du 12 février 2009 relatif aux nouvelles dispositions qui entreront en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009 et se déclineront par la fermeture aux professionnels des déchèteries de : Brive Léo Lagrange, Brive Tujac, Cosnac, Donzenac, Malemort et ST Pantaléon de Larche.

**- Tribunal de Grande Instance :**

Compte rendu d'un jugement

**- Décision du Maire :**

Renouvellement de la convention établie par LINDE GAS S.A. pour la fourniture des bouteilles de gaz des services municipaux